



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION DES TAXES 2010

Je soussignée, Nathalie Guérin, trésorière de la Ville de La Prairie, donne avis à tous les contribuables de la Ville que :

- le rôle de perception des taxes municipales a été déposé au bureau de la trésorière de la ville, le 18 janvier 2010;
- il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans les délais requis par la loi et ceux-ci seront payables en tout ou en partie selon ce qui est prévu au règlement 1277-M ayant pour objet de fixer le taux de certaines taxes pour l'année 2010.

Tout contribuable qui n'aurait pas reçu son compte de taxes, est prié de se présenter à l'hôtel de ville où une copie de ce compte lui sera remise.

Donné à La Prairie, ce 20 janvier 2010.

La trésorière de la Ville,

NATHALIE GUÉRIN, c.a.
APT : 2010-01